

# PRESENTATION DU DISPOSITIF 1 EMPLOI = 1 FORMATION ET PREPA CLES AVENIR



UNION EUROPÉENNE  
Fonds social européen



**1 EMPLOI = 1 FORMATION**



## OBJECTIF D'1 EMPLOI = 1 FORMATION

Répondre de manière souple et réactive  
aux besoins locaux des employeurs,  
en déployant avec eux des  
formations « sur mesure »

Implication des  
employeurs

Augmenter le  
placement  
en emploi  
post-formation



# LE CIRCUIT D'1 EMPLOI = 1 FORMATION



## Entreprises

Intention(s) d'embauche déclarées et identifiées par une ou des entreprises



qui constatent le **besoin de former** pour recruter et sont **d'accord pour s'impliquer** dans le process formation



## Réseau pour l'emploi

(info coll pour sourcer, accueil périodes de formation dans l'entreprise, engagement à recruter parmi les sortants de formation..)



**4 canaux** pour formuler les besoins d'achats de formation

Via un **formulaire adressé à la Région**

- l'entreprise
- Les OF
- Les OPCO

Via le **réseau pour l'emploi**



La Région achète les formations auprès des organismes conventionnés



Formations courtes ou longues qualifiantes, certifiantes (modularité possible)  
La formation est entièrement financée par la Région



Les stagiaires sont rémunérés



L'offre de formation est achetée et diffusée

**Sourcing des candidats**

- par le Réseau pour l'Emploi
- info coll
  - positionnement individuel des DE



L'action est suivie par le Réseau pour l'Emploi (1 référent par action) **jusqu'au retour à l'emploi**

## Les intentions d'embauche

---



- Tous types d'employeurs (privés et publics), sur les secteurs en tension.
- Des contrats de travail d'au moins 6 mois, d'une durée de 24 heures hebdomadaires minimum : de type CDI, CDI intérimaires, CDD, contrats en alternance, contrats saisonniers.

## Les formations

---



L'objectif est l'emploi en priorité.



La formation est **individualisée** au maximum et modulaire pour répondre aux besoins de l'employeur.

Elle peut se conduire au sein du centre de formation, en entreprise, à distance, en plateau technique mobile. La formation peut viser :

- une certification complète ou un/plusieurs blocs de compétences d'une certification du RNCP ;
- une certification du Répertoire spécifique (RS) : caces, habilitation électrique, etc. ;
- des compétences non inscrites au RNCP ou au RS.

## Des employeurs



→ La participation aux réunions d'information collective.



→ Le recueil de leur avis sur les parcours de formation, dans une logique d'adaptation aux besoins des publics.



→ Leur participation au recrutement en formation des stagiaires.



→ Leur participation aux jurys de validation des compétences.



→ L'accueil des stagiaires (période de stage), puis leur **recrutement en sortie de formation.**

## Des organismes de formation



→ Être réactifs pour ouvrir des sessions le plus rapidement possible.

→ Faire le lien avec les entreprises pour construire des formations à la carte, totalement individualisées en réponse à leurs besoins.

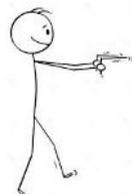


→ Faire le lien avec les valideurs, afin de s'assurer de la présence du public et mieux connaître ses spécificités.



→ S'adapter aux difficultés que rencontrent les candidats actuels, les former selon leurs besoins. C'est bien la formation qui doit s'adapter au public, et non le public à la formation.

## Des valideurs



→ Partager et repérer les besoins des employeurs.

→ Sourcer le public.

→ Contribuer au placement des stagiaires en fin de formation.